

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2017

OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° CA-OEG / 17 / 08

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le mardi 27 juin 2017 à 10h00, le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau s'est réuni en salle de la Commission Permanente de la CTG, sous la présidence de Mme Hélène SIRDER, par délégation du Président du conseil d'administration M. Rodolphe ALEXANDRE empêché.

Vu les articles L213-13 à L213-20 et R213-59 à R213-77 du Code de l'Environnement relatif à l'organisation des Offices et de leurs missions ;

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu les propositions de la directrice générale;

Le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau délibérant valablement, à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 – D'approuver le compte administratif de l'exercice 2016 comme suit :

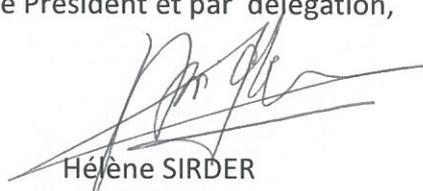
Article 2 : Constate sa concordance avec le compte de gestion du comptable.

	Résultats exercices précédents		Résultats de l'exercice	Restes à réaliser		Résultat global
	Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses	
Fonctionnement	5 995 519,42	0,00	6 681 421,66	0,00	1 945 658,27	4 735 763,39
Investissement	311 649,43	0,00	279 115,93	0,00	22 874,29	255 241,61
Total	6 307 168,85	0,00	6 960 537,59	0,00	1 969 532,56	4 991 005,03

Ainsi délibéré et adopté à Cayenne, par le Conseil d'Administration en séance du mardi 27 juin 2017.



Pour le Président et par délégation,


Hélène SIRDER